



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE TEMPORAIRE – PARC DES TUILERIES

Le conseil autorise la mairesse et la greffière à signer le protocole d'entente relatif à l'aménagement d'une patinoire temporaire dans le parc des Tuileries pour l'hiver 2019-2020.

COTISATION ANNUELLE ET FRAIS D'ADHÉSION AU CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN

Le conseil approuve le paiement à l'Union des municipalités du Québec d'une facture de 30 525,70 \$, représentant la cotisation annuelle 2020 de la Ville de Sainte-Julie et les frais d'adhésion au Carrefour du capital humain.

AUTORISATION DE PASSAGE – LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Le conseil autorise le passage des cyclistes de La Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie le samedi 20 juin 2020.

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le conseil autorise l'installation de panneaux de signalisation sur les rues suivantes :

- Panneaux d'arrêt interdit sur la rue Robert, du côté de la bande piétonnière.
- Panneaux de signalisation de stationnement interdit sur la rue de La Rochelle, du côté de la bande piétonnière.
- Panneau de signalisation « stationnement interdit d'ici au coin » sur la rue de Grenoble, près de l'intersection de la rue Borduas.
- Panneaux de passage pour piétons sur le boulevard des Hauts-Bois, entre les rues Normand-Béthune et Charles-De Gaulle.

DÉPÔT – RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – ANNÉE 2019

Le conseil accepte le dépôt du rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Sainte-Julie pour l'année 2019.

DÉPÔT – REGISTRE – DÉCLARATIONS DE PLUS DE 200 \$ DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil accepte le dépôt du registre des déclarations de plus de 200 \$ des élus municipaux de la Ville de Sainte-Julie depuis la dernière séance ordinaire du Conseil municipal de l'année 2018, lequel ne contient aucune déclaration.

DÉPÔT – BUDGET – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE – EXERCICE FINANCIER 2020

Le conseil accepte le dépôt du budget 2020 de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve le financement de projets à même le fonds réservé – fonds de roulement.

EMBAUCHE

Le conseil embauche Mme Émilie Gilbert au poste de secrétaire de direction – Finances, selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur à la Ville de Sainte-Julie.

ATTRIBUTION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRES – CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Le conseil accorde le contrat de services professionnels concernant des études géotechnique et environnementale complémentaires sur le futur site du centre multifonctionnel à l'entreprise Englobe Corp. pour un montant de 38 068,22 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ANALYSES DES EAUX –
ANNÉE 2020**

Le conseil accorde le contrat de services professionnels d'analyses des eaux pour l'année 2020 à l'entreprise Eurofins Essais Environnementaux Canada inc. pour un montant de 38 098,12 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – AUSCULTATION DE LA CHAUSSÉE,
INVENTAIRE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET ACHAT D'IMAGES TERRESTRES
GÉORÉFÉRENCÉES**

Le conseil accorde le contrat de services professionnels concernant l'auscultation de la chaussée, l'inventaire des panneaux de signalisation ainsi que l'achat d'images terrestres géoréférencées avec un logiciel de gestion des images à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour un montant de 85 081,50 \$.

**RECONDUCTION DE CONTRAT – ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DIVERS
TRAVAUX ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE SUR DEMANDE**

Le conseil reconduit pour une année additionnelle, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public et divers travaux électriques sur le territoire sur demande, à la compagnie Le Groupe DR Électrique inc. pour un montant de 252 535,69 \$, portant la valeur totale du contrat à 493 264,66 \$.

**ATTRIBUTION DE CONTRAT – ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR L'UNITÉ DE SOUTIEN
TECHNIQUE – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseil accorde le contrat pour l'achat d'une camionnette 4x4 pour l'unité de soutien technique du Service de sécurité incendie à l'entreprise Jacques Olivier Ford inc. pour un montant de 69 512,74 \$.

**ADJUDICATION DE CONTRAT – FOURNITURE DE PIERRES CONCASSÉES POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture de pierres concassées pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 à la compagnie Construction DJL inc. pour un montant total de 84 616,14 \$.

ATTRIBUTION DE CONTRAT – FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX DE CORRECTION – PÉRIODE HIVERNALE 2019-2020

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture d'enrobés bitumineux de correction pour la période hivernale 2019-2020 à la compagnie Tech-Mix inc., division de BeauVal inc., pour un montant total de 38 896,04 \$.

RATIFICATION DE CONTRAT – ACHAT REGROUPÉ – SULFATE D'ALUMINIUM – QUOTE-PART DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – ANNÉE 2020

Le conseil ratifie le contrat d'achat de sulfate d'aluminium accordé par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable à l'entreprise Kémira Water Solutions Canada inc. pour une dépense estimée pour la Ville de Sainte-Julie de 111 238,31 \$.

AUTORISATION – DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – TRAVAUX DE RÉPARATION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le conseil autorise une dépense supplémentaire pour les travaux de réparation de la toiture de la bibliothèque pour un montant de 2 414,48 \$ portant la valeur totale du contrat à 27 053,62 \$.

AUTORISATION DE SIGNATURE – POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC. – TRANSPORT DE NEIGE – ANNÉE 2019-2020

Le conseil autorise la signature du contrat de location de camions avec opérateurs, sur demande, pour le transport de neige saison 2019-2020 avec les divers entrepreneurs de transport de neige non membres du Poste de Camionnage en vrac Région 06 inc.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT SUR LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le conseil renouvelle les mandats de Mmes Isabelle Tardif et Élyse Claude Léveillé au sein du Comité de l'environnement pour une période de deux (2) ans se terminant le 1^{er} décembre 2021.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil accepte une dérogation mineure ainsi que des plans-concept d'affichage, d'agrandissement et de transformation, d'aménagement paysager et de rénovation.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accorde les aides financières suivantes :

- 1 400 \$ à l'organisme Le Groupe Amical de Ste-Julie inc. pour les dîners mensuels offerts en 2019 et 200 \$ pour le repas des Fêtes qui aura lieu le 12 décembre 2019;
- 1 170,08 \$ à l'École de karaté Sankudo de Sainte-Julie pour l'année 2019 pour l'embauche d'une ressource administrative dans le cadre de la politique d'attribution des subventions du conseil municipal, volet 6 « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative ».

FUTURS RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance ultérieure, des règlements pour :

- Modifier le règlement 985 autorisant des travaux de mise en place d'un système de désinfection à l'usine d'épuration;
- Modifier le règlement 1154 pour payer le coût des travaux d'aménagement divers au parc Edmour-J.-Harvey, au site de la piste de BMX et au parc Desrochers, le coût de remplacement d'accessoires de jeux dans divers parcs ainsi que les frais contingents;
- Payer le coût de travaux d'égout sanitaire sur la montée des Quarante-Deux, entre les numéros 25 et 69, ainsi que les frais contingents pour un montant de 507 000 \$;
- Payer le coût de travaux de réfection sur la rue Vauquelin ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 654 000 \$;
- Payer le coût de travaux de gainage d'aqueduc sur la montée Sainte-Julie, entre les numéros 1125 et 1411, ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 149 000 \$;
- Modifier le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie;
- Décréter les taux de taxation pour l'année 2020;
- Payer le coût de travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 544 000 \$;

RÈGLEMENTS :

Le conseil adopte les règlements suivants :

- Règlement 1100-9 afin d'apporter des corrections et ajustements liés au développement mixte ayant lieu dans l'aire d'affectation multifonctionnelle – « MU-1 »;
- Règlement 1100-10 afin d'y apporter de légers ajustements liés aux allées véhiculaires privées, à l'implantation des bâtiments principaux et accessoires;

- Règlement 1101-92 afin de modifier les dispositions administratives relatives au secteur de l'Entrée de ville Nord et touchant notamment les usages, la densité et la hauteur des bâtiments de la zone M-244;
- Règlement 1101-93 afin d'ajouter un renvoi au règlement établissant les contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;
- Règlement 1101-96 afin de créer un nouvel usage de service de remorquage avec fourrière automobile;
- Règlement 1101-97 afin d'ajuster les normes applicables au secteur du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu, touchant notamment les allées véhiculaires privées, les aires d'agrément, le stationnement, l'implantation de bâtiments et constructions accessoires ainsi qu'agrandissant la zone A-806 à même la zone A-904;
- Règlement 1101-98 afin de créer un usage de microbrasserie avec point de vente à même le groupe « Commerce de quartier C1 »;
- Règlement 1101-99 afin de modifier les normes relatives aux serres agricoles dans la zone A-807;
- Règlement 1101-100 afin de réduire le nombre minimal de cases de stationnement par usage dans le secteur du Vieux-Village;
- Règlement 1103-8 afin d'abroger les dispositions concernant les contributions aux fins de parcs, d'espaces naturels et de terrains de jeux et d'ajouter un renvoi au règlement concernant ce même objet;
- Règlement 1103-9 afin de transférer les normes liées aux allées véhiculaires privées du règlement de zonage conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- Règlement 1104-6 afin d'assujettir l'émission des permis de construction au paiement d'une contribution aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, dans le cas de projets de redéveloppement.
- Règlement 1108-15 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter une nouvelle section nommée « secteur mixte localisé à l'angle du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano (zone M-244) et les dispositions afférentes à celle-ci;
- Règlement 1109 établissant les contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;
- Règlement 1149-11 sur la tarification des différents services municipaux.